

# **PRIX NICOLAS BOUVIER**

## **pour le rayonnement de la Genève internationale**

---

### **Modalités de participation**

#### **But**

Le but du Prix Nicolas Bouvier est de récompenser les meilleures contributions journalistiques sur la Genève internationale et le meilleur reportage photos publiés dans la presse suisse et étrangère au cours de ces dix dernières années.

Il s'agit d'un prix unique, décerné à l'occasion du dixième anniversaire du Club suisse de la presse.

#### **Prix**

1. Quatre prix de 5 000 francs chacun à raison de trois prix couronnant les meilleurs contributions journalistiques relatives à la Genève internationale entre 1997 et 2007:

- catégorie presse écrite (quotidiens, magazines, agences de presse, etc)
- catégorie médias audiovisuels (interviews ou émissions radio et TV)
- catégorie "autres médias" (livres, guides, sites internet, photographies, etc.)
- un prix spécial pour le meilleur reportage photos réalisé par un photographe suisse ou étranger entre 1997 et 2007.

2. Par Genève internationale, on entend les organisations internationales, missions diplomatiques, ONG présentes à Genève, les conférences et rencontre qui s'y sont déroulées ainsi que les thèmes qui y sont traités (humanitaire, droits de l'homme, conflits, santé, travail, commerce, etc.)

3. Selon le nombre et la qualité des travaux présentés dans les diverses catégories, le jury se réserve la possibilité de scinder les prix entre les divers lauréats. Seul le montant total de 20 000 francs de prix est fixe.

4. Le reportage photo peut être réalisé dans n'importe quelle partie du monde. Préférence sera donnée à des travaux en relation avec la Genève internationale (humanitaire, santé, travail, réfugiés, conflits, commerce...). Les travaux soumis auront fait l'objet d'une publication intégrale ou partielle. Un jeu d'une quinzaine de tirages sur papier, noir-blanc ou couleur, sera présenté au jury.

#### **Participants**

Le Prix est ouvert à tous les journalistes, suisses et étrangers, au bénéfice d'une carte de presse reconnue résidant en Suisse ou dans les proches environs de Genève, ou y ayant résidé au cours des dix dernières années. Les participants peuvent concourir dans plusieurs catégories à la fois et présenter un échantillon représentatif de leurs travaux.

#### **Remise des travaux**

1. Les travaux doivent être remis au jury d'ici le 15 septembre 2007 au plus tard et adressés au Club suisse de la presse, 106, route de Ferney, 1020 Genève, mention "Prix Nicolas Bouvier".

2. Ils seront accompagnés d'une lettre explicative en anglais, en français, en allemand, en italien ou en portugais et d'une photocopie (enregistrement audio ou vidéo) des travaux proposés. Les envois par email ne sont pas admis. Les travaux publiés dans une autre langue que celles mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'une brève description en anglais ou en français. Le jury se chargera de traduire les textes originaux, le cas échéant.

3. Seuls les travaux publiés seront pris en considération. La date et le support de publication seront dûment mentionnés.

### **Remise des prix**

Les Prix seront décernés le 27 novembre 2007 (date sous réserve) à Genève à l'occasion d'une cérémonie présidée par Mme Micheline Calmy-Rey (sous réserve) et M. Joseph S. Blatter. Un diplôme sera également remis à chaque lauréat en sus du prix.

### **Organisateur et jury**

1. Le prix est décerné par le Club suisse de la presse. Un jury indépendant et représentatif est constitué pour évaluer les travaux. Il est présidé par Antoine Maurice, président du Club suisse de la presse. Il est notamment composé de Mme Eliane Bouvier et de représentants délégués par les institutions partenaires et les sponsors. Un comité d'honneur est également constitué.

2. Les membres du jury et du comité d'honneur ne peuvent pas concourir.

### **Partenaires et sponsors**

Le Prix Nicolas Bouvier est organisé avec l'aide des associations et partenaires suivants:

Association des correspondants auprès des Nations Unies (ACANU) et Association de la presse étrangère en Suisse (APES) d'une part, FIFA, Fondation Genève Place Financière, Confédération suisse, Chancellerie de la République et canton de Genève, Loterie romande, Centre d'accueil Genève internationale, Fondation pour Genève d'autre part.